

Témoignages



Quotidien du parti communiste réunionnais

Samedi 5 et dimanche 6 juin 1999

N° 13.385

5,00 F

Un entretien avec

Qui veut la mort du

«Ils veulent détruire Volland», «on emmerde le public réunionnais dans ses goûts». Atteint par un procès en correctionnelle fixé au 18 juin prochain (), Emmanuel Genvrin dénonce à travers «cet acte de règlement de comptes» un plan délibéré de mise à mort du Théâtre Volland, en redressement judiciaire simplifié depuis le 3 mai 99. Entretien.*

Dans quelle situation est votre compagnie?

— Il nous revient d'élaborer un plan de redressement. Nous avons un déficit d'environ 1 million de francs, depuis le déconventionnement de la troupe, en 1996. On n'a jamais pu redresser la tête. Il y avait alors une sorte d'unanimité des collectivités pour nous mettre les bâtons dans les roues. Il y a même eu un "vrai-faux rapport" circulant sur Volland, qui déjà nous menaçait de disparition. Je me rappelle une réunion assez dramatique à la Préfecture, dans laquelle on nous a menacé de "couper le robinet". Au dernier moment, le Préfet a donné "une dernière chance"... mais toujours pas les crédits.

Depuis plusieurs années, nous sommes dans une période d'économie et de fermeture progressive d'activités: l'atelier décor a fermé; puis le kabbar-bar; les fêtes sur Jeumont ont disparu; ensuite les investissements mêmes de Volland ont commencé à être touchés. Le matériel vieillissait et n'était pas remplacé...

On s'est séparé du régisseur général, ensuite du responsable des relations publiques; on avait un aide-comptable en emploi formation, on s'en est séparé.

Toutes ces économies là n'ont pas suffi à endiguer les difficultés... J'ai essayé de faire en sorte que la richesse de la compagnie, ses comédiens, ne soient pas touchés. Nous avons conservé une capacité de création.

Mais ce que nous faisons depuis 94 ne plaît pas à la DRAC... Nous ne sommes pas aidés sur les tournées régionales; j'ai perdu mon poste à l'Université; on a perdu nos ateliers, nos présences dans les collèges. Nous n'avons plus d'aide de l'ANDA pour les tournées en France. On a eu l'impression d'une entrée en enfer due au fait que certains, ici, ne misent plus sur notre expérience.

Avez-vous eu le sentiment d'avoir été lâchés par le public? Dit autrement: suffit-il d'un fonctionnaire de la DRAC en désaccord

avec ce que vous faites pour remettre en question vingt ans de travail et de présence théâtrale?

— "Baudelaire au Paradis", notre spectacle d'avril-mai 98, a fait près de 9.000 entrées; il y a eu des opérations avec les écoles. Je pense qu'on a fait connaître Baudelaire et son voyage aux Mascareignes aux jeunes générations; nous avons rattaché cette grande figure à l'Ile de La Réunion et participé à une rencontre littéraire internationale.

Je n'ai donc pas de crainte quant à l'accueil du public. Mais à la question: "Est-ce qu'il suffit d'un conseiller théâtre pour bloquer une troupe reconnue à l'extérieur?", je réponds: "oui, hélas"...! Parce que le système est ainsi fait: hyper centralisé, bureaucratisé, sans contrôle.

Oui, un homme seul peut faire beaucoup de mal. Nous nous sommes aussi demandé s'il n'y avait pas, plus haut, des gens qui ont voulu cela. Aujourd'hui, je réponds aussi "oui". Le conseiller théâtre a été placé à la DRAC par des gens qui lui ont demandé de faire ce qu'il fait. Je peux rapporter le propos de l'inspecteur des théâtres, à Paris, qui par exemple dit être alsacien et ne pas vouloir défendre la culture alsacienne; et donc il ne voit pas pourquoi il défendrait la culture réunionnaise. C'est un jacobin, un homme "de gauche"...

Vous parlez de «règlement de comptes»... Pourquoi?
— Je pense qu'on veut faire payer à Volland l'article paru dans "Le Monde", très critique vis-à-vis du Centre dramatique régional. L'affaire en correctionnelle vient de là. Le conseiller de la DRAC nous reproche des violences imaginaires, parce que l'entretien s'est passé très différemment de ce qui apparaît dans la plainte. Il a été parfois tendu, mais sans plus. Et lorsque nous sommes sortis de la DRAC, certains me reprochaient même d'avoir bradé les intérêts de la compagnie; nous avons fait des concessions, pour arriver à un accord. Mais fondamentalement, il ne fallait



«Volland, ce n'est pas qu'une dimension festive; "Baudelaire au Paradis" n'est pas une pièce festive, "Émeutes" non plus, "Carousel" pas plus; ce sont plutôt des tragédies. "Millénium" aussi est différente.»

pas négocier avec Volland. D'où la plainte. Le dossier est vide.

Avez-vous l'envie de repartir vers autre chose, malgré vos difficultés?

— Je pense que sans les satisfactions qu'on a obtenues sur Paris, la troupe aurait éclaté depuis longtemps et on n'aurait pas pu tenir. On a fait le plein de satisfactions artistiques sur Paris, pendant quatre ans. Sur un plan artistique, nous ne nous sentons pas atteints. Nous sortons d'un succès au Divan du Monde, avec "Carri Volland" et on a fait le Festival "Pigalle marron" qui est un Festival créole sur Paris.

En juin dernier, nous étions au théâtre international de langue française, chez Gabriel Garand, à la Villette, pour des représentations de "Baudelaire au Paradis". On nous a demandé de revenir en décembre pendant qu'on tournait cette même pièce en Normandie.

Toute cette aventure est très positive pour Volland; nous avons un nom à Paris, un

fichier, un public; on est largement couvert par la presse nationale; cela représente un acquis qui permet tous les espoirs.

Après le Festival "Pigalle marron", le ministre Queyranne a annoncé des fonds pour la mobilité et la culture Outre-mer. M. Queyranne sait bien que nous nous sommes tous réunis à "Pigalle marron" et que nous sommes à l'origine de cela, même si, ici, il a semblé ne connaître que Talipot et Acte 3... Comme si Volland n'existait pas, alors qu'il est venu voir "Lepervenche"...

De la part d'une troupe qui a été un élément moteur du théâtre réunionnais pendant 20 ans, ne peut-on vous objecter qu'on attendrait de Volland qu'il joue aussi un rôle moteur dans le renouvellement du langage théâtral?

— À cela, je réponds par le parcours de la compagnie, sa longévité... Volland est toujours en première place et cela prouve que ce renouvellement a eu lieu.

Volland, ce n'est pas qu'une dimension festive; "Baudelaire au Paradis" n'est pas une pièce festive, "Émeutes" non plus, "Carousel" pas plus; ce sont plutôt des tragédies. "Millénium" aussi est différente.

Ensuite, il ne faut pas dire à Molière qu'il fait du Molière, à Racine qu'il fait du Racine... c'est idiot. C'est une vision bureaucratique. Il y a sûrement eu à leur époque des imbéciles pour leur reprocher de faire toujours la même chose. Quand on est face à une écriture, il faut être soi-même.

Volland a permis à Pierre-Louis Rivière de créer ses pièces; malgré les problèmes de déconventionnement, nous avons multiplié les expériences. "Les Dionysiennes", en 1993, ce n'est ni du Volland, ni du Genvrin ni du Rivière; c'est un auteur mauricien qui travaillait au théâtre du Lierre. J'aurais voulu poursuivre le travail avec lui; c'était prévu, mais faute de moyens, cela a tourné court.

Il faut aussi rappeler que certains de ceux qui ont travaillé sur "Les Dionysiennes" ont travaillé tout récemment sur "Saroyaze" (de la compagnie Acte 3 - Ndlr); c'est donc bien que l'expérience était intéressante, qu'il fallait poursuivre puisque c'est repris par d'autres qui — tant mieux pour eux — ont des moyens.

Quel est votre positionnement dans la situation présente, après l'installation du Centre dramatique régional?

— Il aurait fallu dire la vérité: un CDR est un outil de création, confié à un créateur. On ne l'a jamais dit ici. Le conseiller théâtre de la DRAC a déclaré à "Action théâtre" (n°10, 1998): «On souhaitait que sa direction soit assurée par un créateur et non par un administrateur, de métropole, pour éviter à la fois des conflits et des rivalités entre compagnies locales et les influences politiques qui auraient pu jouer».

Cette chose là est dite en France, mais pas ici. En France, on confie la direction des CDR à des créateurs et s'il

doit y avoir des «influences politiques», cela fait partie du jeu normal de la politique culturelle d'un pays. Ici, tout est sous surveillance, les politiques et les créateurs.

Nous ne reconnaissons pas le CDR et nous pensons qu'il y a des raisons objectives pour lesquelles ce CDR ne peut pas réussir.

Certains, ici, considèrent que le public réunionnais a fait fausse route, notamment avec Volland; les taux records à nos représentations ont été considérés comme "déviant" de la part des autorités, du ministère de la Culture. Ils ont décidé d'intervenir, pour dire que le public réunionnais doit avoir d'autres goûts; on veut le remettre dans le droit chemin en commençant, c'est classique, par nier ce qui existe; on prétend que Volland n'a pas de public ou que ce public n'a pas de goût, qu'il a besoin d'être formé et que nous sommes incompetents pour cela.

Reconnaître un besoin de formation ne signifie pas que cela doive se faire dans une direction unique. Elle se fait entre autres par la confrontation de théâtres différents...

— Je le pense aussi, mais ce n'est pas ce que pensent ceux qui veulent la mort de Volland. Ce qu'on constate aujourd'hui est que la salle de Jeumont reste vide. Nous ne sommes plus à même d'accueillir le public dans de bonnes conditions. Volland est en redressement judiciaire, ce qui nous met dans une situation intenable pour la prochaine création et on nous traîne en correctionnelle pour briser notre carrière, la mienne en tout cas.

Si le tribunal ne prononce pas la relaxe, ce sera mon départ du théâtre Volland et je sais que c'est ce qu'ils veulent.

Il faut renouer le dialogue, même si beaucoup d'agressivité s'exprime contre nous. Il ne faut pas permettre si peu de démocratie et si peu de dialogue au sein du ministère de la Culture. Il nous faut sauver la saison et créer notre pièce. Les comédiens attendent, tout le

Théâtre Vollard ?



Emmanuel Genvrin. *«Il faut résister, ne pas les laisser faire. Nous ne laisserons pas tuer Vollard. Nous ne laisserons pas non plus emmerder le public réunionnais dans son goût».*

monde souffre; on est tous au chômage; si ça dure trop longtemps, c'est dangereux parce que les acteurs risquent de perdre leur statut d'intermittent. Le Conseil général nous a donné une avance; la Région aussi. Mais la mairie de Saint-Denis a une position ambiguë...

Malgré ce tableau très sombre, avez-vous une raison d'espérer?

— L'essentiel n'est pas atteint. À Vollard, nous sommes très unis; il y a des comédiens de Vollard ici et sur Paris, maintenus en relation très étroite et nous savons ce que nous voulons pour l'avenir. Le prochain spectacle est écrit, il s'appelle "Séga tranblad"; nous préparons un livre pour les 20 ans de Vollard: en

France, "Le Monde" et "Charlie Hebdo" suivent l'affaire en correctionnelle; je suis passé au "Cercle de minuit", sur Antenne 2 (***) et j'ai publiquement interpellé Catherine Trautman sur ce problème-là.

Il faut résister, ne pas les laisser faire. Nous ne laisserons pas tuer Vollard. Nous ne laisserons pas non plus emmerder le public réunionnais dans son goût ("le gou oté!"). Malgré ceux qui nous gouvernent, je crois possible de rétablir la situation dans quelques années.

De quoi parle votre prochaine création?

— De l'émigration des ségatiens dans les années 80: comment, chassés par la musique nouvelle, ils ont eu

un destin d'émigrés issus de milieux modestes; ils ont vécu de petits boulots et sont partis avec le rêve de faire accéder le séga à un rang de musique du monde, comme la salsa, la musique du Cap-Vert... et ils n'ont pas réussi à s'imposer; mais peut-être que l'histoire n'est pas finie.

Entretien:
Pascale David

(*) Emmanuel Genvrin est visé par une plainte portée par le conseiller pour le théâtre à la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), Pierre-Luc Bonnin. Ce dernier accuse le directeur du Théâtre Vollard

d'avoir «usé de menaces» et d'«intimidation» à son encontre le 20 janvier dernier lorsqu'une délégation de la compagnie s'est rendue à la DRAC pour obtenir des éclaircissements sur le versement des subventions de l'État pour le théâtre. «Le dossier est vide» affirme Emmanuel Genvrin.

(**) Cette émission de France 2, diffusée pendant un temps à La Réunion, a disparu de nos petits écrans. Encore une illustration de l'inégalité dans l'accès à l'image et à l'information imposée aux Réunionnais. Au nom de quoi? (Ndlr)

Un entretien avec Emmanuel Genvrin

Qui veut la mort du Théâtre Vollard ?

«Ils veulent détruire Vollard», «on emmerde le public réunionnais dans ses goûts». Atteint par un procès en correctionnelle fixé au 18 juin prochain, Emmanuel Genvrin dénonce à travers «cet acte de règlement de comptes» un plan délibéré de mise à mort du Théâtre Vollard, en redressement judiciaire simplifié depuis le 3 mai 99.

(Pages 6 et 7)